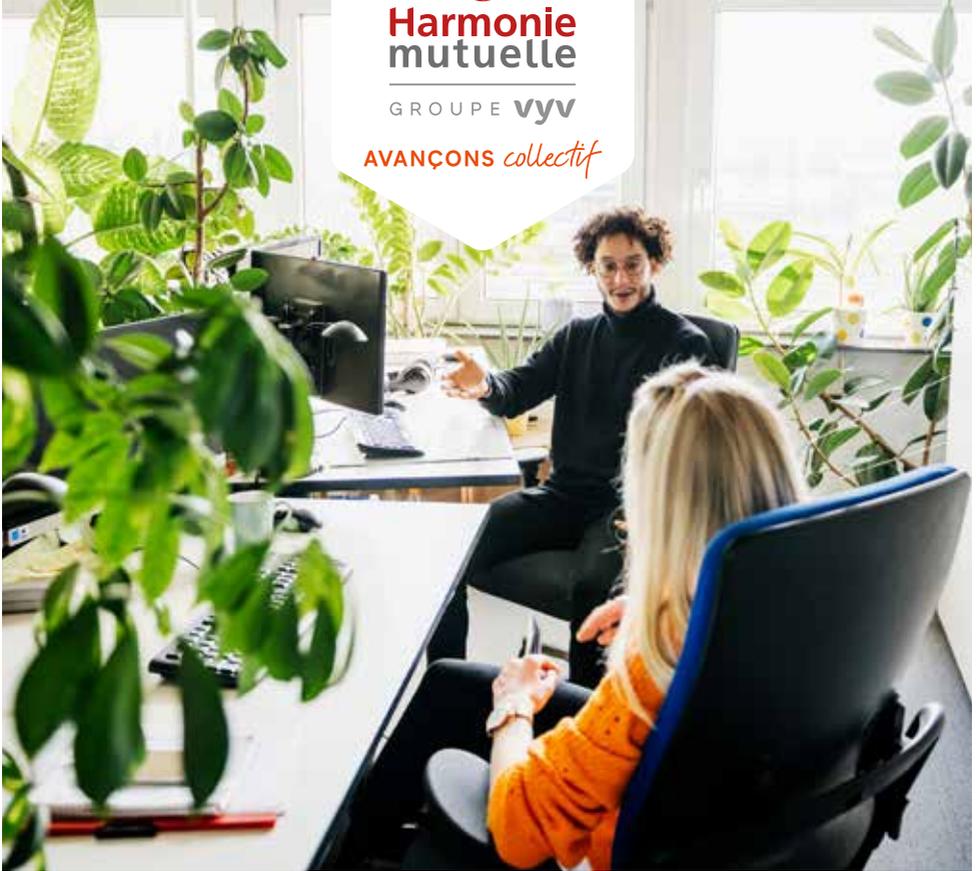




**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS collectif



ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2019-2020

Sommaire

HARMONIE MUTUELLE S'ENGAGE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE!	4
ANNÉE 2020	6
PANORAMA: LES PRINCIPALES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES CHEZ HARMONIE MUTUELLE	8
APERÇU DES ACTIONS RÉGIONALES	22
UNE NOUVELLE DIRECTION: SANTÉ & ÉCOLOGIE(S)	28
LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DU GROUPE VYV EN 2021	30
LEXIQUE	32



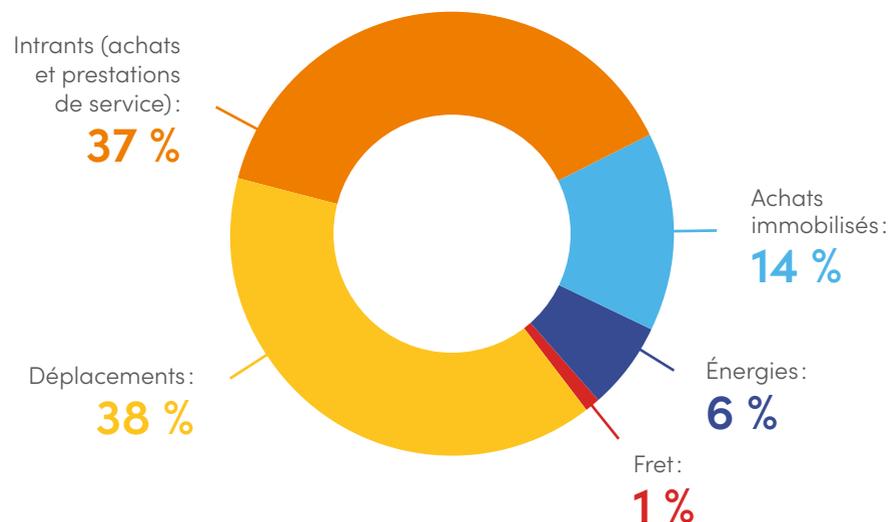
HARMONIE MUTUELLE S'ENGAGE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE!

Les impacts d'une entreprise de services sont souvent moins visibles que ceux d'une entreprise du secteur primaire ou secondaire, ils n'en sont pas moins inexistants. Concernant Harmonie Mutuelle, ses principales sources directes d'**émissions de gaz à effet de serre*** ont été identifiées lors du **bilan carbone** (2013).

Les déplacements représentent 38 %, les intrants (achats et prestations de service) 37 %, les achats immobilisés 14 %, les énergies 6 % et le fret 1 %.

* Les termes en bleu dans le texte sont développés dans le lexique, page 32.

Sources directes des émissions de gaz à effet de serre (issues du bilan carbone 2013)



Harmonie Mutuelle a une responsabilité et un rôle d'exemplarité, de pédagogie et d'influence concernant les impacts de l'environnement sur la santé.

L'environnement, pilier du développement durable, est un **déterminant de santé** majeur qu'Harmonie Mutuelle se doit d'intégrer au cœur de ses activités. Résolument tournée vers un projet d'avenir en phase avec l'évolution des grands enjeux sociaux et environnementaux qui ne peuvent être dissociés, **Harmonie Mutuelle a entrepris une démarche pour devenir « entreprise mutualiste à mission »** en 2021. Cette démarche permettra d'intégrer plus fortement des engagements en matière de santé et d'environnement dans le prochain projet stratégique 2022-2026.

La période de pandémie traversée depuis 2020 remet en exergue l'interdépendance **des trois composantes sur lesquelles repose notre société : sociale, économique, environnementale.**

Ce document met en lumière l'impact d'Harmonie Mutuelle sur son environnement et ses efforts actuels et futurs pour le réduire.

ANNÉE 2020



EN 2019, L'EMPREINTE CARBONE MOYENNE D'UN FRANÇAIS EST DE **11,2 TONNES** ÉQ. CO₂ ALORS QU'ELLE DEVRAIT ÊTRE DE **2 TONNES** PAR AN POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT.



LA DÉMARCHE **ACT PAS À PAS** DE L'ADEME GUIDERA HARMONIE MUTUELLE DANS LA CONCEPTION DE SA STRATÉGIE BAS CARBONE AU TRAVERS DE SA NOUVELLE DIRECTION SANTÉ & ÉCOLOGIE(S).

5 ACTIONS MARQUANTES TÉMOIGNANT DE L'INTÉRÊT PORTÉ À LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE

1. Harmonie Mutuelle soutient la Convention citoyenne pour le climat⁽¹⁾

Au côté de 75 autres signataires, Harmonie Mutuelle soutient la Convention citoyenne pour le climat et s'engage à intégrer ces enjeux climatiques dans ses activités. Cette réflexion collective est un exercice démocratique inédit, ayant pour objectif de défendre, dans un esprit de justice sociale, **une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre* d'ici 2030** (par rapport à 1990). 150 citoyens se sont exprimés sur **5 thématiques : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir.**

2. Évolution vers l'entreprise mutualiste à mission

En tant qu'acteur de santé ayant une influence sur l'ensemble du territoire national, Harmonie Mutuelle se positionne en 2021 pour devenir une **entreprise mutualiste à mission**. Par cette démarche, la mutuelle s'engage à produire un impact positif en définissant sa raison d'être, en se fixant des objectifs concrets mesurés annuellement par un organisme indépendant.

(1) <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr>

3. Renouvellement du label engagé RSE niveau confirmé

En 2017, l'AFNOR avait délivré le **niveau confirmé du label engagé RSE** attestant du niveau d'intégration par Harmonie Mutuelle des domaines sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance.

En 2020, pour conserver son label, Harmonie Mutuelle se re-prête au jeu de l'évaluation et améliore son score. Dans le but de continuellement améliorer son niveau, Harmonie Mutuelle perpétue ses actions historiques dans les domaines sociaux et sociétaux et accorde une part croissante au critère environnemental.

4. Convention 21 : les entreprises pour le climat et la biodiversité⁽²⁾

Harmonie Mutuelle soutient la mise en place de la Convention 21. Cette dernière « offrira l'opportunité aux représentants de 150 entreprises françaises tirées au sort de formuler leurs recommandations pour décarboner l'économie, régénérer la biosphère et mettre en œuvre une économie compatible avec les limites planétaires ».

5. Déploiement d'une enquête interne environnement

En juillet 2020, le Pôle RSE a lancé une **enquête santé environnement** visant à consulter l'ensemble des collaborateurs sur leur perception, sensibilisation et souhaits quant aux futures thématiques abordées par Harmonie Mutuelle. Ce sont 40 % des collaborateurs qui ont partagé leur avis.

Les résultats de cette enquête ont enrichi les réflexions sur les objectifs et axes de travail futurs.

(2) <https://www.convention21.fr>



Chiffre
Harmonie Mutuelle

1458

COLLABORATEURS SE CONSIDÈRENT PRÉOCCUPÉS, VOIRE TRÈS PRÉOCCUPÉS, PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

LES DÉPLACEMENTS AINSI QUE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS SONT AU CŒUR DES PRIORITÉS DES RÉPONDANTS.

PANORAMA

LES PRINCIPALES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES CHEZ HARMONIE MUTUELLE

1 MOBILITÉ

Les déplacements : levier majeur d'action d'Harmonie Mutuelle

En 2013, les déplacements étaient au premier poste des émissions de **gaz à effet de serre**, soit **38 %** du dernier **bilan carbone**. Les déplacements domicile-travail représentaient **32 %** et les déplacements professionnels **6 %**.

Ces déplacements domicile-travail sont donc un premier levier d'action pour diminuer l'impact environnemental de la mutuelle. De nombreuses actions ont été déployées :



3,4 MILLIONS DE KM ET 200 000 LITRES DE CARBURANT ÉVITÉS GRÂCE AU TÉLÉTRAVAIL EN 2019.

- Les accords de télétravail sont en vigueur depuis 2018 pour **542 collaborateurs** bénéficiant d'**1 ou 2 jours** de télétravail hebdomadaire. Cet accord anticipé et la démocratisation du travail nomade ont permis une adaptation plus rapide au contexte sanitaire de 2020.
- Adopter une conduite économique représente un avantage pour l'environnement, pour la réduction de coûts. Harmonie Mutuelle a formé **10 % des salariés** à l'éco conduite.

Chiffres Harmonie Mutuelle

EN 2019, LES
4 308 COLLABORATEURS
ET **2 194 ÉLUS**
ONT PARCOURU :

1 266 000
KM EN AVION

22 322 000
KM EN VOITURE

6 354 000
KM EN TRAIN



9 MILLIONS DE KM PARCOURUS EN TRANSPORTS EN COMMUN

- Et ce, grâce aux **1967 collaborateurs** bénéficiant de la prise en charge des frais de transports en commun en 2019.



800 KM DOMICILE-TRAVAIL EFFECTUÉS À VÉLO ET 8 000 KM LORS DU CHALLENGE SPORTIF HARMONIE HEROES

- L'indemnité kilométrique vélo, devenue forfait **mobilités durables**, et **40 €** d'abondement à l'achat de matériel de sécurité permettent d'**encourager les collaborateurs vélotisseurs**. Des aménagements incitatifs ont été mis en place : parking vélo et douches dans les locaux, opérations de réparations et sensibilisation à la sécurité routière.

Chiffres Harmonie Mutuelle

PLUS DE
12,5 MILLIONS
DE KM EN MOBILITÉS DURABLES, SOIT
6 250
ALLERS-RETOURS LILLE-MARSEILLE EN VOITURE.

Les déplacements en voiture sont le premier poste de l'empreinte carbone des français. ⁽³⁾

(3) developpement-durable.gouv.fr, INSEE, années 2015-2016.

2 ACHATS

Pour mener à bien nos métiers/activités, **1050 tonnes de papier ont été achetées en 2019**. 99,91 % de ces papiers sont sélectionnés au travers d'un écolabel, soit **2200 arbres préservés** et plusieurs milliers de litres d'eau économisés.



401 ARBRES PRÉSERVÉS GRÂCE AU SYSTÈME D'IMPRESSION « FOLLOW ME »

En 2017, la collaboration du service environnement de travail et des services informatiques et achats a permis de déployer **un programme d'optimisation des systèmes d'impressions : Follow Me**.

Un des objectifs visés étant de réduire notre empreinte environnementale en programmant par défaut les impressions en noir et blanc et recto/verso, et en déprogrammant toutes les impressions qui n'auraient pas abouti. Cette politique de gestion des coûts d'impressions plus responsables est à l'origine de la réduction des impressions « non souhaitées » et de la préservation de :

- 401 arbres ;
- 5 020 litres d'eau ;
- 95 mégawatt-heure ;
- 40,5 tonnes de dioxyde de carbone non rejetées.

Pour des objets publicitaires plus écologiques et durables

En 2021, plus de 70 % des objets promotionnels d'Harmonie Mutuelle sont fabriqués en Europe pour réduire l'empreinte carbone liée au transport et offrir des garanties sociales quant aux conditions de fabrication des produits.

L'engagement de la mutuelle est de proposer des objets utiles au quotidien, notamment des articles en adéquation avec le secteur d'activité de la santé, du bien-être et de la prévention.

Une gestion du parc informatique plus responsable

La direction des Opérations et de la Transformation d'Harmonie Mutuelle a sélectionné un prestataire fournissant des ordinateurs d'une **durée d'utilisation professionnelle optimale de 5 ans au lieu de 3**.

Pour Harmonie Mutuelle, cette politique de renouvellement élargie représente 40 % de machines en moins achetées sur 5 ans, et constitue un achat responsable qui encourage la fin de l'obsolescence programmée.

Chiffre
Harmonie Mutuelle
40 %
D'ORDINATEURS ACHETÉS
EN MOINS SUR 5 ANS.

La fabrication d'un ordinateur :

- › consomme presque autant d'énergie que lors de son usage : 45 % contre 55 % !
- › utilise une cinquantaine de métaux dont plus d'un tiers sont critiques (rares, situés en zones de conflits, violation des droits humains...).



3 DÉCHETS

Au siège social d'Harmonie Mutuelle a été mis en place un partenariat avec l'entreprise adaptée **Le Petit Plus** qui collecte et trie les déchets.

Ainsi, cela a revalorisé une année de déchets, soit **766 kg** de cannettes, bouteilles et gobelets, et **2 880 kg** de papiers et cartons. Cette initiative vertueuse a permis **d'économiser l'équivalent de la consommation d'énergie de 3 personnes en France** sur une année, et à une personne en insertion professionnelle de travailler pendant une semaine.

Harmonie Mutuelle s'associe depuis plusieurs années à des organismes sociaux de l'Économie sociale et solidaire, récupérant et traitant son matériel informatique usagé.

En 2019, ce sont **1343 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)** collectés et confiés à un **Établissement de service d'aide par le travail (Esat)**, soit **500 écrans d'ordinateurs**. Ces structures reconditionnent et revendent à un prix abordable ces équipements. Récupérer, traiter et reconditionner ces appareils contribue à réduire les impacts de ces déchets toxiques sur l'environnement et la sollicitation des ressources en matériaux rares pour en créer de nouveaux.

Chiffres
Harmonie Mutuelle

28

ARBRES PRÉSERVÉS SUR
UNE ANNÉE SUR UN SITE.

L'ÉQUIVALENT DE

500

ÉCRANS D'ORDINATEURS
COLLECTÉS EN 2019, SOIT

1343

KG DE DEEE.

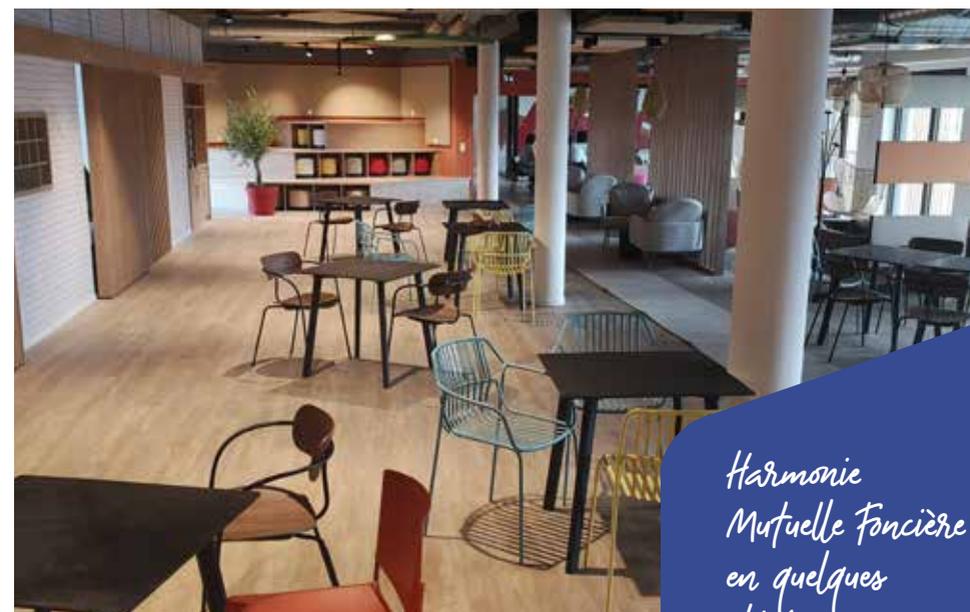
Les DEEE collectés en 2019

779 000 tonnes proviennent de nos foyers,

75 000 tonnes de nos lieux de travail⁽⁵⁾.

12 MILLIONS de tonnes sont générées
en Europe, soit **16,2 kg** par habitant !

(5) ADEME, janvier 2021, équipements électriques et électroniques, les chiffres clés 2019.



Harmonie
Mutuelle Foncière
en quelques
chiffres

4 IMMOBILIER

Depuis le 1^{er} octobre 2020, Harmonie Mutuelle Foncière est une nouvelle structure dédiée au patrimoine immobilier de la mutuelle ayant pour objectif d'optimiser l'exploitation de son parc immobilier. Espaces collaboratifs, travail à distance, ouverture sur les territoires, qualité de vie au travail...

L'image de La Passerelle, un des sites de la direction exécutive Porte d'Europe, a l'ambition d'offrir aux utilisateurs des espaces adaptés à des organisations de travail ouvertes et évolutives et à un management transverse, tout en répondant à des exigences de développement durable et de réduction des frais de gestion.

Des audits énergétiques ont été réalisés sur les plus gros sites administratifs. Rénovation et sensibilisation aux usages sont recommandées. 20 % des gaz à effet de serre mondiaux sont imputés à l'utilisation des bâtiments (chauffage, climatisation), la rénovation du parc immobilier existant est une solution pour réduire cet impact.

UN PARC IMMOBILIER
D'UNE VALEUR DE
298 MILLIONS
D'EUROS

114 COLLABORATEURS
CONCERNÉS

104 000 M²
DE SURFACES
DE BUREAUX

58 000 M²
DE SURFACES OCCUPÉES
PAR DES TIERS

35 000 M²
DE SURFACE D'AGENCES

5 ÉNERGIES ET RESSOURCES

Afin de stocker les données dématérialisées de ses systèmes d'informations, Harmonie Mutuelle s'est dotée d'un centre de données. Celui-ci regroupe des équipements informatiques (ordinateurs, serveurs...) et consomme une certaine quantité d'énergie pour leur fonctionnement, ce qui génère notamment de la chaleur.

Cette chaleur étant néfaste au bon fonctionnement des équipements informatiques, il est nécessaire de refroidir la pièce et ce, en consommant encore de l'énergie. La sollicitation d'un système de refroidissement peut être réduite par la séparation des flux d'air chaud des flux d'air froid dans la pièce. La mise en œuvre du cloisonnement thermique entre les allées chaudes et les allées froides sur le centre informatique de Tours a permis une **baisse de près de 20 % de la consommation d'énergie.**

Initiatives dans les métiers pour réduire les consommations de ressources



161 000 COURRIERS PAPIERS ÉVITÉS

La dématérialisation de la documentation transmise par Harmonie Mutuelle implique d'une part une diminution des impressions et d'autre part une diminution des kilomètres nécessaires pour acheminer celles-ci par courrier. En janvier 2021, **30 % de nos adhérents ont choisi cette option.** Chaque situation d'adhérent est étudiée pour s'adapter au mieux à ses besoins.

Chiffre
Harmonie Mutuelle

CONSOMMATION DE
330
TONNES DE RESSOURCES
ÉVITÉES.



C'est pourquoi les courriers des adhérents en préférence dématérialisation font désormais partie des courriers non envoyés par voie postale. Ce volume représente déjà **161 000 courriers non envoyés en 2020.**

La politique de réduction de l'impact environnement d'Harmonie Mutuelle passe aussi par l'optimisation de la production de la carte mutualiste.

Avec plus de **4 millions de cartes imprimées en 2019**, la diminution du grammage de la carte mutualiste de permet d'éviter chaque année l'utilisation d'environ **330 tonnes de matière.**

Une démarche renforcée par la mise en place d'un nouveau process éditique au besoin réel contribuant à **réduire la production de cartes de 25 %.** De plus, l'accessibilité de la carte sur l'application Harmonie & Moi et sa fonction d'impression contribue à cette réduction d'impacts.



5 300 KG DE PLASTIQUES NON CONSOMMÉS

Depuis 2020, le magazine Essentiel Santé Magazine est proposé en version numérique. Pour ceux qui tiennent à la version papier, ils seront envoyés sans l'emballage plastique habituel, soit **une économie de 5 300 kg de plastique.**

Chiffre Harmonie Mutuelle

EN 2019, CE SONT

95 %

DES ACTIFS
DE RENDEMENTS
QUI ONT FAIT L'OBJET
D'UNE ANALYSE
EXTRA-FINANCIÈRE,
PRENANT EN COMPTE
LES PERFORMANCES
ENVIRONNEMENTALES,
SOCIALES ET
DE GOUVERNANCES.

6 ► PLACEMENTS

Harmonie Mutuelle est un investisseur institutionnel disposant d'actifs de rendements. Si la gestion des fonds est déléguée à des sociétés de gestion, les choix sont garants d'une **démarche responsable active**, et restent surveillés et orientés par nos élus-adhérents impliqués activement dans le suivi financier et extra-financier des portefeuilles.

En 2019, ce sont 95 % des actifs de rendement qui ont fait l'objet d'une analyse extra-financière, qui prend en compte les performances **environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)** des entreprises, en sus des critères financiers.



En plus de répondre à ses obligations en matière de transparence, la direction financière réalise un travail volontaire d'approfondissement des indicateurs de pilotage afin d'affiner la politique (qui exclut déjà les armes controversées, le tabac, le charbon, etc.) et les objectifs **Investissement socialement responsable (ISR)** d'Harmonie Mutuelle, en collaboration avec les élus.

- **En 2019, l'empreinte carbone du portefeuille est évaluée à 92 tonnes équivalent CO₂ par million d'euro investi.** En 2018, cette empreinte indirecte était de 114 tonnes équivalent CO₂. Cette baisse est liée à la diminution des émissions dans certaines entreprises et à leur sélection au sein du portefeuille.
- **En 2019, 9 % des obligations d'entreprise d'Harmonie Mutuelle étaient allouées aux obligations vertes**, majoritairement sur les secteurs de la finance et des producteurs d'électricité. En plus de croître chaque année, ce pourcentage donne à la mutuelle **une place en tête du peloton** des investisseurs français selon Novethic⁽⁶⁾.
- Les sociétés de gestion gérant les actifs d'Harmonie Mutuelle ont leurs propres notations **environnementales, sociales et de gouvernance**. Celles-ci divergent parfois les uns des autres. Afin d'harmoniser ceci et de se doter de sa propre opinion, Harmonie Mutuelle élabore une « **base acceptable** ». Cette base a pour objectif d'identifier les émetteurs à risques du point de vue ESG afin de limiter voire exclure ces émetteurs, et d'élaborer des objectifs ESG propres à la politique d'investissements d'Harmonie Mutuelle. Cette démarche permet de disposer d'outils de pilotage internes calibrés pour répondre aux priorités et aux objectifs de la mutuelle.



LA MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE PERMET DE CALCULER LES ÉMISSIONS INDUITES (GES) FINANCÉES INDIRECTEMENT PAR LES PLACEMENTS D'HARMONIE MUTUELLE.

L'investissement dans les obligations vertes est un levier de financement des projets de transition énergétique.

(6) Novethic, Novembre 2020.



7 ► SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

Pour réussir à limiter son impact environnemental et engager ses parties prenantes, le pôle RSE d'Harmonie Mutuelle a mis en œuvre un programme de sensibilisation environnementale.

Des formations ponctuelles grâce à la création de partenariats avec :

- **C2DS « Comité pour le développement durable en santé »** : plusieurs places pour une dizaine de formations spécifiques, notamment sur la **santé environnementale**, sont ouvertes aux collaborateurs en échange de la mise à disposition de salles pour l'association.
- **Réseau environnement santé** : en 2019, des formations ouvertes sur certains sites ont été offertes en présentiel sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé.

Des formations permanentes :

- **« Développez vos compétences »** et **« MAYA »** sont des plateformes internes permettant à chaque collaborateur de s'informer et de s'auto-former à travers des vidéos déposées par les différents métiers de l'entreprise.
- **La formation aux nouveaux arrivants** : les nouveaux acteurs relais collaborateurs et élus RSE et les acteurs de la vie mutualiste sont formés aux fondamentaux de la RSE d'Harmonie Mutuelle par le pôle dédié.



Des expérimentations :

- **« Se préserver à l'air du digital »** : 50 participants ont bénéficié des conseils d'une experte sur la sobriété numérique. Le grand succès de cette intervention a encouragé la prévention d'Harmonie Mutuelle à intégrer cet atelier dans les services proposés à ses entreprises adhérentes.
- **Des conférences Zéro plastique** : six webinaires ayant pour objectif de limiter l'usage du plastique au quotidien en sensibilisant les collaborateurs au travers de bonnes pratiques et une prise de conscience des impacts sur la santé et la planète. Ces interventions ont rassemblé plus de 500 écrans. La création d'une chaîne permet à chacun de revoir ces webinaires.
- **Un e-learning** : 80 collaborateurs et élus ont bénéficié d'un programme de sensibilisation quotidien sur des thématiques du développement durable.

*Chiffre
Harmonie Mutuelle*

**SENSIBILISATION
AUX ÉCO-GESTES :
PLUS DE**

500
ÉCRANS CONNECTÉS.

Des coopérations :

- ▶ **Les Harmonie Lab entreprise** sont des rencontres entre Harmonie Mutuelle et ses entreprises adhérentes ou partenaires au cours desquelles elles échangent sur des sujets actuels. Dans le cadre du Harmonie Lab entreprises de la région sud-est, en partenariat avec Innov'alliance (pôle de compétitivité de la naturalité et du végétal du grand sud-est), une conférence et des tables rondes ont eu lieu pour aider les PME membres à valoriser leurs actions pour le développement durable et se lancer dans des démarches RSE.
- ▶ **La participation au forum du développement durable** « Aux actes ensemble » en Alsace en 2019.

De l'information

- ▶ En 2019 ce ne sont pas moins de **2500 personnes qui ont participé à des agoras sur des thèmes environnementaux** tels que :
 - la santé et la qualité de l'air intérieur;
 - les perturbateurs endocriniens;
 - la santé et l'environnement;
 - la **santé environnementale** : un nouvel enjeu pour les entreprises.
- ▶ **Des communautés, animées par le pôle RSE**, autour du réseau social Yammer pour les collaborateurs. Ces groupes encouragent les échanges sur l'actualité, les bonnes pratiques professionnelles et personnelles.

Chiffre
Harmonie Mutuelle

PLUS DE

2500

PARTICIPANTS AUX
AGORAS DE 2019.



APERÇU DES ACTIONS RÉGIONALES

CHALLENGE RSE 2020/2021

Le pôle RSE a lancé, en soutien aux régions qui proposent et mettent en place des actions environnementales, un challenge permettant aux régions de proposer et mettre en place des actions environnementales.

Les 6 régions ont présenté chacune une thématique en lien avec les enjeux environnementaux d'Harmonie Mutuelle. Ces dernières ont bénéficié d'un accompagnement pour mettre en place ces projets sur 1 an et pour les déployer auprès du maximum de bénéficiaires.

Les projets sont liés pour beaucoup aux **Objectifs de développement durable** 3 et 12.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



VÉLO

« Comment consommer autrement pendant le confinement »



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

« J'adopte des réflexes simples et efficaces pour préserver l'environnement et ma santé »



PRENDRE SOIN

« Environnement : agir à mon échelle, c'est possible... et efficace! »



DÉCHETS : GESTION ET DIMINUTION

« Je rends mon alimentation, ma maison et mes cosmétiques plus écologiques... sans sacrifices! »



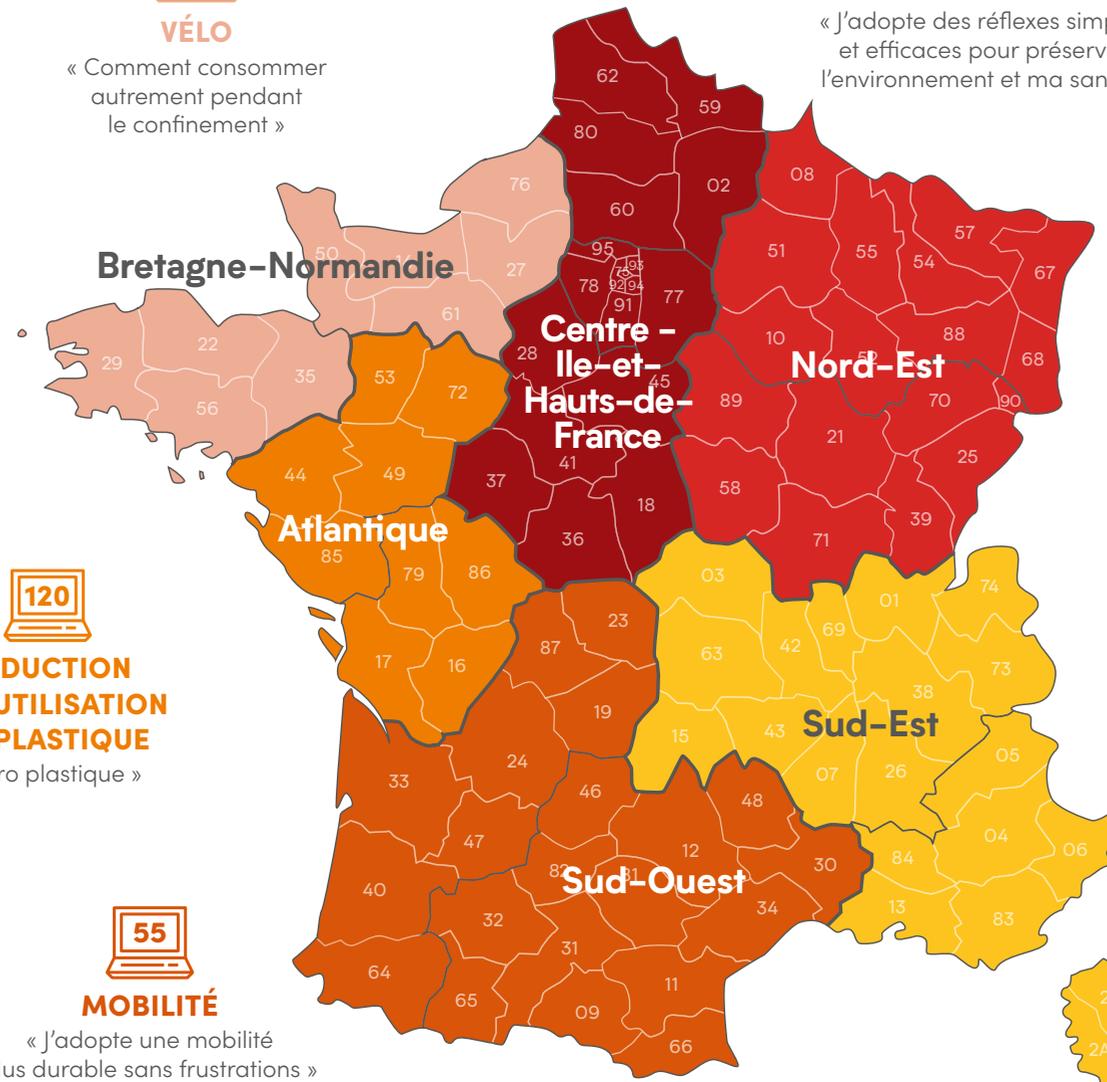
RÉDUCTION DE L'UTILISATION DU PLASTIQUE

« Zéro plastique »

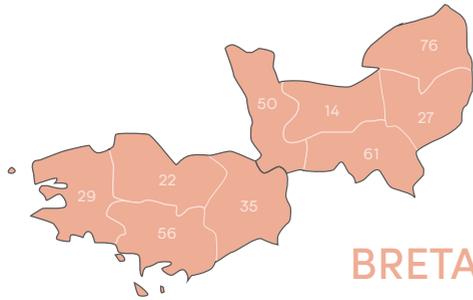


MOBILITÉ

« J'adopte une mobilité plus durable sans frustrations »



Nombre d'écrans connectés durant la série de webinaires de 2020.



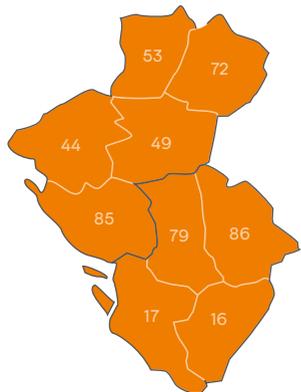
BRETAGNE-NORMANDIE



Vélo

1 vélo, 1 suite infinie d'impacts positifs (environnementaux, économiques, sanitaires)

Initialement, la région Bretagne Normandie étudiait la création d'un projet en partenariat avec une start-up favorisant l'usage du vélo au travers d'un programme d'acquisition mensualisée de vélo à assistance électrique (VAE). Les conditions actuelles d'approvisionnement du marché du cycle (prix, délais de règlement, quantités disponibles) ayant été bouleversées par l'engouement cycliste, la jeune structure a dû abandonner son projet. La région proposera à ses collaborateurs l'essai ponctuel de VAE sur certains sites.



ATLANTIQUE



Réduction de l'utilisation du plastique Zéro plastique

L'objectif de l'action est de sensibiliser les collaborateurs en tant que salariés et citoyens pour limiter l'usage du plastique au maximum. Cette sensibilisation s'appuie sur une prise de conscience des impacts sur la santé et sur l'environnement.

Un webinaire s'est tenu en 2020 sur le partage des bonnes pratiques encourageant la réduction des déchets et présentant quelques alternatives. Des ateliers sont proposés en 2021 pour concrétiser la démarche.



SUD-OUEST



Mobilité

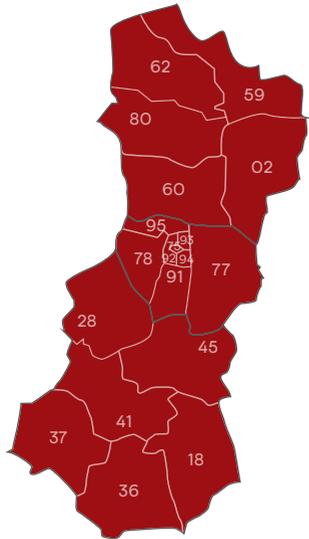
SO'good So move!

La région Sud-Ouest a l'ambition de baisser ses émissions de gaz à effet de serre en réduisant les kilomètres effectués en voiture dans le cadre professionnel et en mettant en place des solutions concrètes, facilitant les mobilités durables dans le cadre des trajets domicile-travail.

- ▶ **Trajets professionnels:** création d'un tableau de bord des trajets réalisés sur 1 an par un groupe de collaborateurs issus de différents métiers. Cette expérience permettra d'analyser les données de déplacement par métier, de localisation et de proposer des alternatives: véhicules navettes supplémentaires, politique de visios.
- ▶ **Trajets domicile-travail:** s'appuyant sur un questionnaire collaborateur lancé en juillet 2020, les données récoltées permettront d'obtenir une vision des besoins réels et ainsi d'adapter les infrastructures en 2021 - 2022.



SO'good
move!



CENTRE-ÎLE-ET-HAUTS-DE-FRANCE



Numérique responsable

Comment peux-tu réduire l'impact de la tech sur la planète ?

Les acteurs relais RSE de la région et de la direction des Opérations et de la Transformation ont proposé un premier webinaire sur la thématique de l'écologie digitale, suivi d'un second sur « **Comment réduire l'impact du numérique sur la planète ?** » qui a rassemblé **plus de 300 écrans**. Cette entrée en matière entérine la première partie « **Sensibiliser aux bonnes pratiques** » du projet. La seconde partie « **Engager** » suivra, avec un challenge interne pour encourager le passage à l'action des collaborateurs et élus de notre mutuelle.



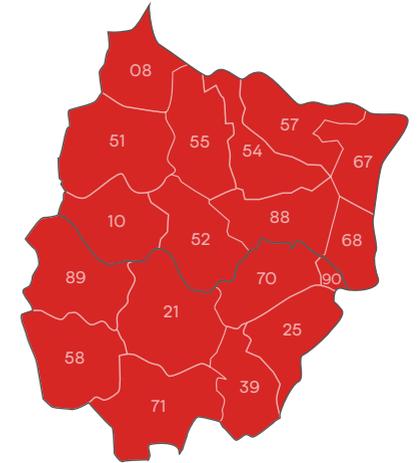
NORD-EST



Prendre soin

Ensemble, on prend soin de l'humain

Parce que **l'Humain** fait partie intégrante de l'environnement, depuis septembre 2020, les collaborateurs de la région Nord-Est peuvent participer à **des séances « bien-être »** via Teams. Une dizaine de séances sont planifiées jusqu'à la fin 2021, avec la mise en œuvre d'actions de bien-être : checkup santé, yoga, renforcement musculaire, kiné, méditation pleine conscience, se préserver du digital, luminothérapie, mois sans tabac...



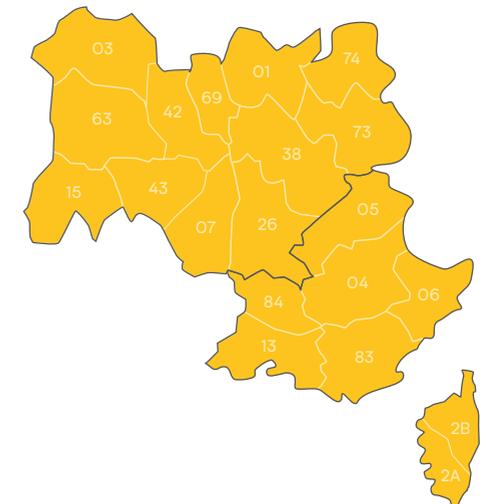
SUD-EST



Déchets : gestion et diminution

Triple R... Réduire, Réutiliser, Recycler

Donner la parole aux collaborateurs et élus en organisant des challenges et actions dans le but d'éveiller les consciences, s'inspirer, partager les bonnes pratiques, diminuer les déchets pour préserver l'environnement. Cette parole a été donnée au travers d'un webinaire en décembre 2020, d'un concours et d'ateliers sur les thématiques des déchets en 2021.



UNE NOUVELLE DIRECTION : SANTÉ & ÉCOLOGIE(S)

Harmonie Mutuelle fait évoluer son modèle territorial et managérial, pour renforcer sa capacité d’agir dans les territoires, et placer les enjeux sociétaux au cœur de sa future stratégie.

Une nouvelle direction « santé & écologie(s) » est créée en 2021. Elle est chargée d’ancrer la dynamique d’impacts sociaux et environnementaux au cœur de notre façon d’entreprendre, de promouvoir de nouvelles formes de proximité auprès du grand public et de développer de nouveaux services à destination des entreprises.

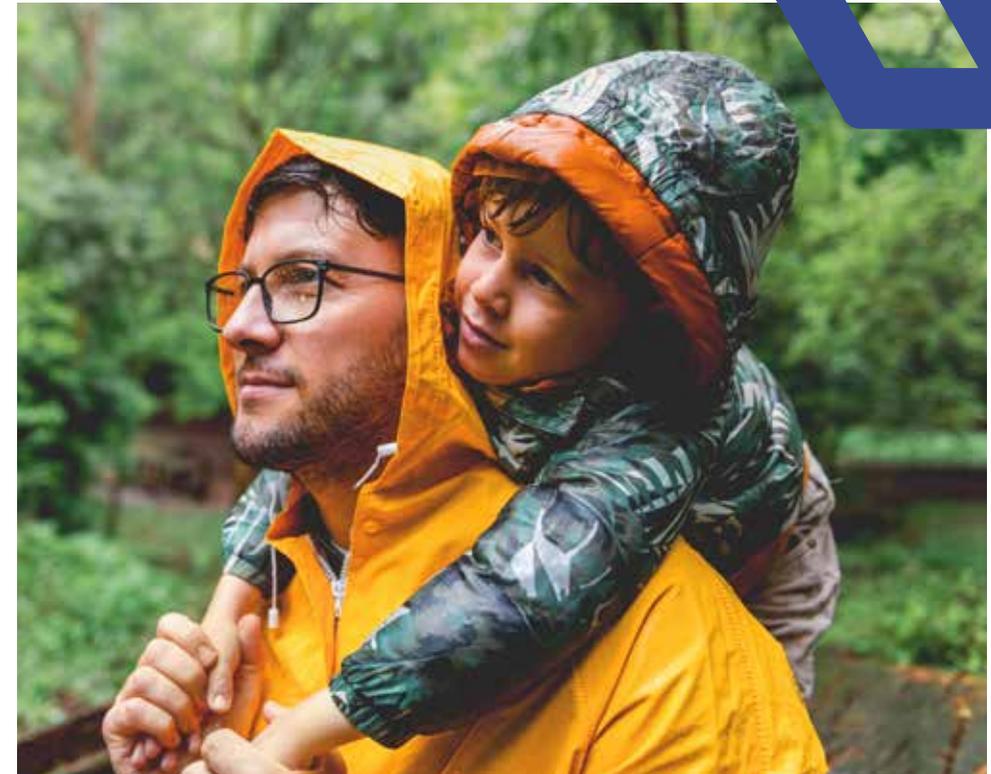
Elle doit permettre à Harmonie Mutuelle d’aider ses adhérents et entreprises clientes à agir sur leurs **déterminants de santé** (alimentation, activité physique, relations sociales, logement, environnement...) pour contribuer à avoir un impact positif sur la société.

La lutte contre le changement climatique étant l’affaire de tous, **Harmonie Mutuelle s’engage dans la démarche Act pas à pas de l’ADEME** dès 2021, et ce pour 3 ans. Cette démarche a pour objectif de proposer des conseils et un soutien aux entreprises pour préparer, structurer et mettre en œuvre leurs stratégies de décarbonation.

Mesurer l’effort à réaliser est inévitable et nécessite un point de départ : Harmonie Mutuelle a choisi 2019 comme année de référence pour réaliser son nouveau **bilan carbone**.

La transparence étant au cœur de la démarche, Harmonie Mutuelle décide d’aller plus loin en élargissant l’étude de ses impacts directs et indirects, à savoir **l’empreinte des placements, du numérique et de l’usage des services par les adhérents**. Ce tout avant-gardiste formera le « **bilan carbone étendu** » d’Harmonie Mutuelle dont le renouvellement sera annuel.

Les résultats permettront d’établir une stratégie fine et complète permettant de contribuer à la neutralité carbone.



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DU GROUPE VYV EN 2021

Le référentiel de développement durable du Groupe VYV couvre les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU. Il est organisé autour de 4 axes de mobilisations :

» Travail facteur de développement individuel et collectif.

» Société plus inclusive.

» Environnement promoteur de santé.

» Préservation des ressources.

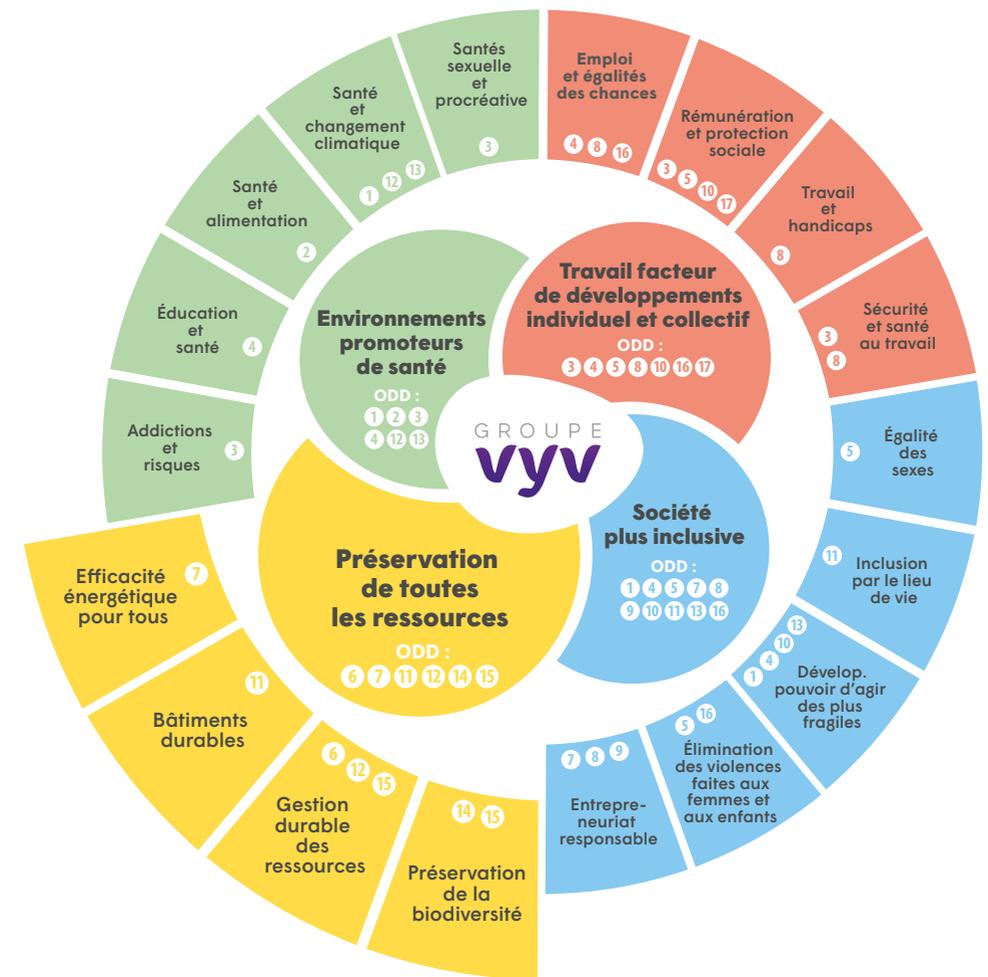
Sur le volet environnemental, le groupe s'est fixé des objectifs communs s'articulant autour de la gestion durable de l'eau et de l'énergie, les gaz à effet de serre, la mobilité, les déchets et l'acculturation aux enjeux environnementaux.

- » Disposer d'un état des usages des produits d'hygiène et entretiens écologiques référencés au sein du groupe.
- » Disposer d'une cartographie des impacts du groupe sur la biodiversité.
- » Disposer d'un état des lieux en matière de « santé environnementale ».
- » Disposer d'un état des lieux de la gestion des déchets 5 flux (papier / carton, métal, plastique, verre, bois).

- » Réaliser un plan de mobilité par entité et sites retenus dans un nouveau contexte d'usage du télétravail.
- » Recenser tous les sites du groupe de plus de 1000 m² pour une application du décret tertiaire.
- » Réaliser une identification et une évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) les plus significatives au sein du groupe.

- » Sensibiliser et former sur les enjeux environnementaux, et notamment par réalisation de 2 webinaires interne et externe sur la qualité de l'air en septembre 2021.

Roue des ODD - Les 4 axes de mobilisation



Les différents numéros présents sur ce graphique font référence aux Objectifs de développement durable.

LEXIQUE

Écologies : étude des milieux (social, sanitaire, environnemental, économique, politique, culturel) dans lesquels vivent les êtres vivants et l'étude des rapports de ces êtres avec ces milieux.

La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz naturels présents dans l'atmosphère terrestre et qui emprisonnent les rayons du soleil, stabilisant la température à la surface de la planète à un niveau raisonnable.

Le bilan carbone est un outil développé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui permet de comptabiliser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre.

Les déterminants de santé selon l'OMS sont les facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations.



La mobilité durable réfère à la mise en place d'une politique globale des déplacements, qui applique les composantes du développement durable aux transports. Elle repose donc sur un système de transport :

- ▶ permettant aux individus de satisfaire leurs principaux besoins d'accès d'une manière équitable, sécuritaire et compatible avec la santé ;
- ▶ dont le coût est raisonnable, qui fonctionne efficacement, qui offre un choix de moyens de transport et qui appuie une économie dynamique ;
- ▶ minimisant la consommation d'espace et de ressources, qui s'intègre au milieu et qui réduit les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les déchets.

Suite page suivante »»





Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :

gros équipements (réfrigérateurs, fours à micro-ondes), petits équipements (aspirateurs, cigarettes électroniques, machines à café), lampes, informatiques et de télécommunications (écrans, ordinateurs, télévisions, avertisseurs radars)...

Investissement socialement responsable (ISR) :

démarche qui est une application de la notion de développement durable au domaine de l'investissement financier. Elle consiste à choisir d'investir dans des entreprises qui prennent en compte dans leur modèle de développement des notions qui ne sont pas uniquement financières mais de nature sociale et environnementale.

Une obligation verte (ou green bonds) est un emprunt émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique auprès d'investisseurs pour lui permettre de financer ses projets contribuant à la transition écologique.

Notation environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) :

l'évaluation des entreprises sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les gestionnaires d'actifs utilisent ces notations dans le cadre des investissements durables en plus des notations purement financières. La notation ESG est réalisée à partir des informations communiquées par les entreprises elles-mêmes via leur rapport annuel, les réponses aux questionnaires ESG et les informations publiques concernant la stratégie durable de l'entreprise.

Objectifs de développement durable (ODD) :

au nombre de 17, ils ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, s'adressant à tous types d'acteurs et précisant leurs contenus. Il est essentiel d'en prendre connaissance en vue d'identifier les ODD les plus pertinents pour son organisation.





**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*